

Ecole primaire de KURTZENHOUSE
COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE
du mardi 17 octobre 2023.

Personnes présentes :

- Les représentants des parents d'élèves : Mmes BILDSTEIN, KOST, DROUOT, BOUZEGAHIA, HEMION, MAECHLING et M. MILLET.
- Les enseignants : Mmes FOURNAISE, GREGET, KITTEL, LELAIDIER.
- Les ATSEM : Mme MULLER
- Mme KOELL, adjointe.

Personnes excusées :

M. MOSER, maire de Kurtzenhouse
Mme BACQUET, enseignante
Mme VAGNER, ATSEM

Secrétaire de séance : Gaëlle LELAIDIER

Début de la séance : 19H

1. Approbation du dernier compte-rendu du conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école datant du mardi 20 juin 2023 a été transmis aux familles par mail.
Le dernier compte-rendu du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le **vendredi 13 octobre 2023.**

Les parents qui le souhaitent ont pu venir assister à une réunion d'information qui s'est déroulée le lundi 18 septembre 2023. Cette réunion avait pour but de présenter et d'expliquer le rôle des représentants des parents d'élèves.

Les électeurs ont pu voter par correspondance jusqu'au vendredi 13 octobre à 12h00.

4 sièges étaient à pourvoir. 7 candidats se sont présentés et ont été élus :

- Les titulaires : **Mme BILDSTEIN, Mme MAECHLING, Mme KOST, Mme DROUOT**
- Les suppléants : **Mme BOUZEGHAIA, Mme HEMION et M. MILLET.**

Sur un effectif total de 137 électeurs inscrits, 121 ont voté et 104 se sont exprimés.

Le taux de participation était de 88,32 %. La directrice remercie toutes les personnes qui ont voté et Mmes MAECHLING, DROUOT et BILDSTEIN qui ont préparé le matériel de vote et participé au dépouillement.

3. Bilan de rentrée/bilan financier :

Les enseignantes/les effectifs :

PS/MS : 20 élèves (10 PS, 10 MS)

KITTEL Annick (ATSEM : Mme VAGNER Virginie)

GS/CP : 26 élèves (11 GS et 15 CP)

LELAIDIER Gaëlle (ATSEM : Mme MULLER Géraldine, qui est présente tous les matins de 8h15 à 11h45),

CE1/CE2 : 21 élèves (8 CE1 et 13 CE2)

FOURNAISE Camille

CM1/CM2 : 22 élèves (11 CM1 et 11 CM2)

GREGET Jessica, BACQUET Laetitia (les lundis)

Effectif total : **89 élèves**

Présence des élèves de PS de maternelle l'après-midi :

Actuellement, 7 élèves de PS sur 10 sont présents à l'école l'après-midi pour la sieste. La directrice explique que les 7 lits occupent tout l'espace « sieste » de la salle de classe. Il serait difficile d'accueillir un 8^e élève. La directrice interroge Madame Koell pour savoir si la commune a réfléchi sur le sujet (c'est-à-dire l'absence de salle de sieste).

Mme Koell précise que le sujet a été abordé avec M. Le Maire et les adjoints ; ils ont prévu de réunir le service technique très prochainement afin d'étudier le projet. Ils se rendront sur place à l'école pendant les vacances d'automne afin de visualiser les lieux. De même, suite à la demande de la directrice et des enseignantes, un nouvel arbre sera planté dans la cour afin d'avoir plus d'ombre pour les périodes chaudes.

La directrice remercie la mairie pour l'acquisition d'un nouveau bureau pour la direction.

De même, l'équipe enseignante remercie la mairie pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur avec écran amovible pour la classe de GS/CP.

Bilan financier :

La directrice rappelle que la coopérative de l'école permet le règlement des sorties, des assurances, des cotisations OCCE, des achats ponctuels de petit matériel ...

Lecture du bilan, coopérative d'école :

Le montant des dépenses s'élève à 12 472,35 € et celui des produits à 13 106 €.

Au 31/08/23, le solde restant était de 4 870,86 €. Ce bilan a été vérifié par une enseignante et par un parent d'élèves (M. BENA Quirin).

A noter : les factures liées au projet natation 2022/2023 n'ont pas encore été payées (environ 1200€).

Les familles ne payent pas de cotisation : les bénéfices des fêtes d'école ou des actions menées par les parents d'élèves suffisent à faire fonctionner la coopérative.

La directrice rappelle que les activités natation (GS/CP et CE1/CE2) et ski de fond (CM1/CM2) sont financées par la commune (subvention de 1930€) et par la coopérative. Aucune participation ne sera demandée aux familles pour ces activités obligatoires.

De plus, cette année, des sorties sportives seront également financées par la coopérative scolaire (voir point 7, projet d'école).

4. Règlement de l'école :

Les membres du conseil prennent connaissance du règlement d'école. Ce dernier est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Concernant l'assiduité scolaire : la directrice rappelle que l'école est obligatoire, dès la maternelle, à partir de 3 ans. Lorsqu'un enfant est absent plus de 4 demi-journées par mois, sans motif, nous devons le signaler. Lors des deux dernières années scolaires, plusieurs demandes ont été formulées pour des départs en vacances anticipés. La directrice explique que ces demandes ont toutes été refusées. Une autorisation pour un voyage ou des vacances ne sera pas accordée par l'Inspection ; dans ces cas-là, l'enfant est donc noté absent.

Cette année, il y aura classe jusqu'au vendredi 5 juillet 2024 inclus.

5. Sécurité :

Le PPMS (plan de premières mesures de mise en sûreté pour des risques type incendie, séismes, tempêtes ...) qui indique les tâches de chacun en cas d'urgence a été mis à jour. La vérification des mallettes de confinement avec le contenu nécessaire pour chaque bâtiment a été faite.

Le PPMS attentat-intrusion a lui aussi été mis à jour. Celui-ci contient des informations détaillées sur l'école (bâtiments, personnels, élèves ...) nécessaires aux autorités et aux personnels en cas d'intrusion dans l'école. Ce PPMS a été mis à jour avec un référent sureté de la gendarmerie de Bischwiller et a été transmis aux autorités.

La directrice rappelle les mesures de sécurité qui ont été mises en place à l'école :

- à chaque sortie et entrée des élèves, un enseignant se trouve au portail,
- l'enceinte de l'école est fermée à clé. Pendant les heures de classe, les parents doivent utiliser la sonnette Rue Principale pour entrer dans l'enceinte de l'établissement.

Depuis le lundi 16 octobre, le niveau du plan Vigipirate est passé en Alerte Attentat ; de ce fait, les parents d'élèves ne peuvent plus entrer dans l'enceinte de l'établissement sur le temps scolaire. Tous les élèves sont déposés et récupérés au portail.

La directrice remercie les parents d'élèves, en particulier ceux de maternelle, pour leur compréhension et leur participation concernant ces nouvelles mesures.

Concernant le moment de recueillement, celui-ci a été fait dans la classe de cycle 3. Le sujet a dû être évoqué et discuté l'après-midi dans la classe de GS/CP dans la mesure où certains élèves ont évoqué la situation entre eux durant la récréation ou pendant la pause méridienne.

Un exercice incendie a été organisé le lundi 18 septembre 2023 à 9h30.

L'évacuation s'est bien passée. Toutes les consignes de sécurité ont été respectées.

Un exercice attentat-intrusion a été réalisé le mardi 10 octobre 2023 à 9h45. Le scénario évacuation a été testé. Tous les élèves de l'école présents ont évacué vers la mairie et s'y sont cachés.

6. Plan de prévention du harcèlement entre élèves

Comme lors de la précédente rentrée, la directrice présente le programme pHARE qui est généralisé à toutes les écoles élémentaires et primaires. Ce programme est en lien avec la loi pour une école de la confiance qui affirme le droit à une scolarité sereine sans harcèlement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'équipe enseignante a signé une charte d'engagement à travers laquelle elle s'engage à :

- suivre une formation (formation à venir pour certaines enseignantes)
- rédiger un protocole de lutte contre le harcèlement ; c'est un protocole qui permet à l'équipe enseignante de réagir efficacement en cas de situation de harcèlement scolaire (voir pièce jointe n°1)
- rédiger un plan de prévention ; celui-ci détaille ce que nous mettons en œuvre pour éviter l'apparition de situation de harcèlement (voir pièce jointe n°2)
- dispenser des séances d'apprentissage aux élèves de la GS au CM2 et de participer à des temps forts (voir plan de prévention)
- sensibiliser les familles en communiquant, en transmettant des informations ... Une première plaquette est transmise en pièce jointe (voir pièce jointe n°3).

Des documents sont également présents sur le site internet de l'école. Les parents sont invités à les consulter.

7. Avenant projet d'école 2019-2022 :

La directrice rappelle les trois axes du projet d'école (pour les années 2019 à 2022) :

- Développer la production d'écrit à travers la communication avec les autres et l'ouverture culturelle.
- Développer la curiosité, les expériences, pour faciliter la résolution des problèmes.
- Mieux vivre ensemble, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité et du respect.

Ces objectifs ont été rédigés en commun avec les écoles élémentaires et maternelles de Gries.

Un nouveau projet d'école sera rédigé lorsqu'une évaluation d'école aura été menée. Des nouveaux objectifs seront fixés suite à cette évaluation. Nous ne sommes pas concernés pour cette année.

Pour le moment, nous avons donc rédigé trois nouvelles fiches action, toujours en lien avec l'ancien projet d'école.

Fiche action n°1

Objectif : découvrir un évènement sportif mondial Les Jeux Olympiques (ses valeurs, sa devise, ses symboles, son histoire) et participer à des mini-olympiades.

Compétences évaluées :

Cycles 1 et 2 : coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer et élaborer des stratégies en équipe

Cycle 2 : partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités, découvrir les valeurs et les symboles de l'olympisme

Cycle 3 : connaître les valeurs et les symboles de l'olympisme, s'engager dans les activités sportives collectives.

Modalités :

Journée paralympique du 8 octobre 2023 : une activité a été menée dans la classe de CM1/CM2 (découverte d'une athlète paralympique en visionnant un petit reportage vidéo).

Organisation de mini-olympiades le 14 juin 2023, organisation d'une cérémonie de clôture le 14 juin en soirée.

Les élèves seront constitués en équipe, ils choisiront un drapeau, un nom de pays ...

Pratiques sportives : Cycle natation (GS/CP et CE1/CE2), cycle baby-gym (PS/MS et GS/CP), cycle escalade (CE1/CE2 et CM1/CM2) et cycle ski de fond (CM1/CM2). A noter : toutes ces activités seront gratuites pour les familles (financées par la coopérative avec les bénéfices des différentes fêtes).

Fiche action n°2

Objectif : s'impliquer dans un projet commun.

Compétences évaluées :

Cycles 1 et 2 : avoir un répertoire varié de chansons et les interpréter de manière expressive, chanter avec les autres devant un public

Cycles 2 et 3 : chanter avec intonation juste et avec expressivité, mémoriser des chants

Cycle 3 : interpréter un répertoire varié de chants avec expressivité

Modalités :

Préparation d'une chorale de Noël, fête d'école prévue le vendredi 8 décembre 2023.

Fiche action n°3

Objectif : écrire pour communiquer, exprimer son ressenti, raconter.

Compétences évaluées :

Cycles 1 et 2 : formuler une phrase simple pour décrire et raconter, réinvestir du vocabulaire.

Cycle 2 : produire des textes courts et réviser son écrit.

Cycle 3 : écrire en respectant les règles des différents genres de textes, réviser son texte, produire des écrits variés en réinvestissant des règles connues.

Modalités :

Pratique régulière de productions d'écrits dans les classes.

Projets par classe :

PS/MS : pratique de la dictée à l'adulte (pour décrire, raconter des moments de vie ...)

GS/CP : réalisation d'un abécédaire (puis utilisation des mots de l'abécédaire pour faire des phrases)

CE1/CE2 : réalisation d'un grimoire

CM1/CM2 : productions d'écrits divers (description, recettes, prise de notes, trace écrite, narration ...).

En lien avec le développement durable, le projet de cabane à troc est reconduit cette année. Pour rappel, la cabane en question se trouve dans le potager de l'école. Les familles peuvent déposer / prendre des objets selon les thèmes proposés par l'école.

8. Activités pédagogiques :

➤ Evaluations

Au courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont eu lieu pour les élèves de CP, CE1 et CM1. Elles concernaient les mathématiques et le français. Ces évaluations sont un outil de travail pour l'enseignant et permettent de cibler les principales difficultés des élèves. Les parents ont eu connaissance des résultats de leur enfant et ont été invités à l'école pour en discuter avec l'enseignant de leur enfant (les rendez-vous ont tous été fixés). Des évaluations de mi-CP auront lieu en janvier.

➤ Cycle Baby-gym : les classes de PS/MS et GS/CP participeront à un cycle de Baby-gym, organisé à La Wantzenau du 9 novembre 2023 au 14 décembre 2023. Les parents qui souhaitent accompagner doivent assister à une réunion qui aura lieu le jeudi 19 octobre à l'école.

➤ Cycle escalade : les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 participeront à un cycle escalade à Bloc Session à Haguenau. Quatre séances de 2 heures d'apprentissage auront lieu, les jeudis, du 14 mars 2024 au 4 avril 2024.

➤ Sécurité routière : cette année, Monsieur Gérard Bertevas (intervenant de la communauté de communes) interviendra à nouveau dans toutes les classes, une fois par trimestre. Deux séances sont prévues en classe, puis la dernière en extérieur. Il viendra également remettre, aux élèves de CP, des gilets de sécurité.

➤ Natation : les classes de GS/CP et CE1/CE2 participeront à un cycle natation à la piscine de Drusenheim au troisième trimestre. Certains parents se sont déjà proposés pour passer l'agrément. D'autres dates de passage d'agrément seront communiquées lors de la prochaine période.

9. Informations :

Prochain conseil d'école : Mardi 19 mars 2024 à 19h00.

Fête de Noël : une fête de Noël est prévue le vendredi 8 décembre 2023. Une réunion sera organisée le mardi 7 novembre à 19h pour planifier/organiser la manifestation.

La secrétaire de séance
Madame LELAIDIER



La directrice
Madame GREGET

